



Commission de Suivi de Site AIR LIQUIDE France INDUSTRIE Douai et Waziers

Lieu : Sous-préfecture de Douai

Date : Le 13 juin 2019

Collège "Administrations de l'Etat"

Monsieur DAMIENS, Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Douai

Monsieur MELIN, DREAL

Monsieur MALBRANCQ, DDTM Nord

Madame KNOCKAERT, Préfecture de Lille, Direction des sécurités

Commandant MILLEVILLE, CSP agglomération de Douai

Madame VALENCOURT, Police Municipale de Douai

Madame HAREMZA, Sous-préfecture de Douai

Collège "Exploitant"

Madame DUCELLIER, Directrice des sites ALFI Douai et Waziers

Madame JOLY, ALFI, Responsable sécurité industrielle et qualité

Collège "Salariés"

Monsieur MIA, CSSCT Douai Frais Marais

Monsieur PICQUE, CSSCT Waziers

Collège "Collectivités"

Monsieur MICHON, Maire de Waziers

Monsieur DESMENEZ, Mairie de Sin-le-Noble

Monsieur MEZDOUR, Mairie de Douai

Monsieur DELCOURT, Conseil Départemental, service voirie

Collège "Riverains"

Monsieur MICHEL, riverain

Personnes qualifiées

Capitaine JADAS, SDIS 59

Adjudant-chef FRANÇOIS, SDIS 59

Secrétariat de la CSS

Madame GAMELIN, S3PI

La séance est ouverte à 14 heures 40.

I. Introduction du président de la CSS

Madame DUCCELLIER note qu'un point doit être ajouté à l'ordre du jour : la réélection des membres du bureau de cette commission.

II. Élection des membres du bureau

Madame GAMELIN indique que Madame DUCCELLIER est à nouveau nommée pour le collège « exploitant » et Monsieur PICQUE pour le collège « salariés ».

Le collège « administration Etat » est représenté par la DREAL.

Le collège « collectivités » par la mairie de Waziers et Monsieur MICHON transmettra les noms de candidats.

Madame GAMELIN ajoute qu'à la suite du décès de Monsieur HERBO, un nouveau représentant doit être nommé pour le collège des « riverains ».

Monsieur MICHEL accepte sa nomination au bureau de la commission pour le collège des « riverains ».

Ce point est acté.

III. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Waziers pour l'année 2018 (risques technologiques et risques chroniques)

Bilan d'activité

Le site d'Air Liquide France n'effectue qu'une seule activité : la liquéfaction d'hydrogène. Madame DUCCELLIER explique que le site de Waziers a connu une légère croissance de son activité en 2018 (+11 %). Cette croissance est liée au développement des mobilités utilisant l'hydrogène comme carburant, ainsi qu'aux essais de moteurs par Ariane Espace. Le taux du site reste néanmoins faible au regard de ses capacités totale de production, environ 50%.

Incidents et accidents

Aucun accident de travail (avec ou sans arrêt) ne s'est produit sur le site en 2018, ni aucun IPG (Incident Potentiellement Grave) ou ISPTG (Incident Potentiellement Très Grave). Aucun événement n'a impacté la sécurité ou l'environnement en 2018 ou en 2019 jusqu'à présent. En revanche, le site a connu une casse machine majeure pour son activité : la casse du compresseur principal H2, le 11 janvier 2019. Celui-ci n'a pu être remis en route que le 24 mai 2019.

Monsieur MICHEL fait remarquer qu'il a pu entendre du bruit le 21 mai 2019.

Madame DUCCELLIER explique que le redémarrage de la torchère a pu provoquer du bruit, même si la détonation qui était crainte à cette occasion ne s'est pas produite. De petites détonations se sont produites autour du 3 juin 2019.

Monsieur PICQUE ajoute que ces bruits sont liés au processus de redémarrage et sont exceptionnels.

Monsieur DAMIENS suggère en de telles occasions de prévenir les forces de l'ordre ainsi que le SDIS.

Madame DUCELLIER note que les riverains appellent souvent directement l'usine et qu'elle prend elle-même en charge ces appels.

Monsieur JADAS souligne l'importance d'une information préalable du SDIS, pour éviter les départs massifs de véhicules de secours en raison d'une fausse alerte.

Madame DUCELLIER en prend note.

Environnement

Les contrôles n'ont révélé aucun dépassement des seuils autorisés de légionelle ou de rejets atmosphériques. L'ensemble des paramètres analysés dans le cadre de la surveillance des eaux de rejet respectent les valeurs prescrites.

Plaintes et exercices

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2018.

Un exercice POI a été mené le 18 décembre 2018 sur un scénario de départ d'incendie dans le magasin de pièces détachées. Celui-ci a été mené avec l'aide du centre d'opérations à distance de l'entreprise (COOD). L'objectif était de tester l'appropriation du plan d'urgence par le nouveau DOI (Directeur des Opérations Interne), le déroulement du schéma d'alerte hors heures ouvrées et la communication avec le COOD.

Il a mis en évidence une bonne réaction de l'agent de surveillance et du technicien d'astreinte (non prévenus de l'exercice), un bon échange avec le COOD ainsi que la facilité apportée par l'utilisation d'outils partagés. L'exercice s'est déroulé sans la participation du SDIS.

Un futur exercice POI portera sur le scénario d'un épandage d'acide sulfurique concentré, avec la participation du SDIS. Il est prévu courant 2019.

Système de gestion de la sécurité (SGS)

Le Système de Gestion de la Sécurité n'a pas connu de modifications significatives depuis l'année précédente. L'arrêté préfectoral complémentaire définitif qui doit valider les modifications apportées par le projet Connect et l'automatisation du chargement des semi-remorques d'hydrogène liquide est encore attendu.

Monsieur MELIN indique que cet arrêté est en attente de validation par les services régionaux et qu'il n'est pas nécessaire de l'attendre lorsque les modifications portées à la connaissance de l'administration ne sont pas considérées comme substantielles par l'administration. Dans certains cas, un arrêté préfectoral complémentaire peut être pris par la suite pour encadrer la modification. Quoiqu'il en soit le contenu du dossier de porter à connaissance s'impose à l'exploitant.

Madame DUCELLIER ajoute que le CHSCT local du site a disparu, remplacé par un CSSCT (Commission Santé Sécurité et Condition de Travail) regroupant plusieurs sites (Dunkerque/Waziers/Richemont/Tavaux). Monsieur Picque a été réélu sur le site de Waziers en tant que représentant de la CSS.

Aucun mouvement de personnel n'a eu lieu depuis la précédente CSS. L'établissement compte toujours 15 personnes, dont 8 pour l'activité centrale de production.

La casse du compresseur principal a entraîné un arrêt de production de 20 semaines, ce qui a entraîné des difficultés importantes.

En 2018, aucune défaillance de sécurité n'a été détectée sur un EIS (Elément Important de Sécurité). Les tests de barrières de sécurité (EIS) sont réalisés conformément à la planification gérée sous GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

Une inspection renforcée a été menée par la DREAL le 20 décembre 2018 sur le thème « audits et revue de direction » : aucune non-conformité n'a été relevée.

Deux constats ont été formulés :

- L'absence de politique de prévention des accidents majeurs propre au site. Depuis la politique nationale du groupe a été déclinée au niveau local et est en attente de présentation au CSSCT
- L'absence d'audit interne depuis 2015. Un audit interne est prévu en octobre 2019.

Un audit AFNOR ISO 9001 en octobre 2018 n'a relevé aucun écart ni point sensible au niveau local.

Il y a eu aussi : 2 « *feedbacks* sécurité » et 5 « *causeries* sécurité » d'organisés.

L'entreprise a aussi effectuée 16 audits chauffeurs et 20 audits chantiers/permis.

De plus le site s'assure que tous les intervenants des entreprises extérieures soient sensibilisés aux risques liés à l'activité du site. En 2018, 178 personnes ont suivi l'accueil sécurité du site validé par un questionnaire de contrôle donnant droit à un badge d'accès au site d'une validité de deux ans.

Projets à venir

L'entreprise participe actuellement à l'élaboration d'un projet de mobilité basée sur l'hydrogène lancé par la communauté d'agglomération du Douaisis.

Monsieur MICHON explique que ce projet viserait à utiliser l'hydrogène liquide comme carburant pour les véhicules de transport en commun et de ramassage des ordures ménagères, voire les flottes de véhicules des collectivités locales. La possibilité d'augmenter la production locale est étudiée avec la société Air Liquide, comme la mise en place d'une centrale photovoltaïque sur les friches voisines.

Madame DUCCELLIER ajoute avoir rencontré des représentants d'EDF Renouvelables, qui se sont montrés à l'écoute des contraintes posées par le PPRT.

Monsieur MELIN fait remarquer que le Ministère de l'Écologie souhaite favoriser la reconversion de telles friches, ainsi que l'implantation de projets photovoltaïques, en veillant cependant aux exigences posées par les PPRT.

Deux très importants projets internes à l'entreprise sont à l'étude pour le site de Waziers : le premier concerne un centre de conditionnement de semi-remorques à 300 bars pour l'alimentation des taxis parisiens de la société Hype, et le second un liquéfacteur de gaz naturel destiné à servir de démonstrateur.

Mme DUCCELLIER précise que ces projets n'entraîneront pas d'augmentation de risques pour les riverains et qu'Air Liquide fait attention aux bruits que cela pourrait engendrer.

IV. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement ALFI Douai pour l'année 2018 (risques technologiques et risques chroniques)

Bilan d'activité

Madame DUCCELLIER indique que l'activité de conditionnement d'hydrogène gazeux est demeurée stable en 2018 : 7 261 km³, et que la production de protoxyde d'azote a connu une augmentation de 25 % par rapport à 2017 à la suite de la mise en place de conteneurs permettant d'expédier ce produit par voie maritime ou ferroviaire soit 3 974 tonnes.

Incidents et accidents

Aucun accident ne s'est produit en 2018. 4 ans sans accident atteint le 14/02/2019.

Un soin infirmier a été prodigué à la suite d'une chute de plain sur le pied d'un opérateur, le 02/09/2018.

Quelques incidents de sécurité sont survenus en revanche : le décrochage d'une remorque chargée de protoxyde d'azote (le 08/02), la casse du support de fourche d'un chariot de manutention (le 07/06), un corps étranger dans la pompe de protoxyde d'azote (le 18/06) et la casse de pignon de celle-ci (le 21/12), ainsi qu'un échauffement dans le moteur d'un compresseur (le 16/11).

Deux incidents environnementaux ont été déclarés à la DREAL : deux pertes de fréon sur un liquéfacteur (le 01/02 et le 21/09).

Environnement

Un dépassement du seuil de légionelles a été constaté lors du contrôle mensuel de juillet et a fait l'objet d'une information auprès de la DREAL. Celui-ci a été constaté uniquement dans une seule des deux tours aéroréfrigérantes, alors que celles-ci communiquent entre elles : l'analyse du laboratoire a été remise en doute, mais un arrêt et un nettoyage ont tout de même été entrepris.

Au niveau des eaux de rejet, les contrôles mensuels ont été conforme aux valeurs réglementaires.

Les rejets atmosphériques sont conformes et ceux de protoxyde d'azote sont demeurés stables malgré l'augmentation de la production.

Plaintes et exercices

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2018.

Deux ateliers POI ont été organisés afin de valider les moyens d'interventions sur un nouveau type de compresseur et de former des back-ups sur les missions POI.

En revanche, l'exercice annuel (planifié initialement le 15/11) a été annulé en raison de travaux non programmés sur le réseau de canalisations de transport. Il sera reprogrammé en 2019, avec la participation du SDIS.

Pas d'évolution notable dans l'organisation du site depuis la dernière CSS. Le site comporte toujours 26 salariés.

Disparition du CHSCT local et mise en place d'un CSSCT commun à plusieurs sites (Frais-Marais/Limay/Villeneuve/Yonne). Monsieur MIA a été réélu comme représentant de la CSS.

La visite de la DREAL du 20 décembre 2018, qui a porté sur le même thème que sur le site de Waziers, n'a souligné que l'absence de lien entre les constats d'audits internes et le risque d'accident majeur.

Aucun audit externe n'a été conduit sur le site de Frais-Marais en 2018.

Projets à venir

Le site de Douai est également concerné par un projet lié aux mobilités à l'hydrogène, celui-là concernant la possibilité de charger maintenant des semi-remorques (dont la capacité actuelle maximum est de 4 500 m³ à 200 bars) de 8 000 m³ à 200 bars ou de 10 000 m³ à 300 bars.

En revanche, ce site est actuellement à l'arrêt en raison d'un incident de production : une casse machine qui a entraîné la pollution de la tuyauterie de conditionnement avec de l'huile. Une reprise des activités est espérée au plus tôt début juillet.

V. Questions et échanges

Monsieur MICHEL indique que plusieurs installations de rassemblements de gens du voyage ont eu lieu dans le périmètre SEVESO durant les deux derniers mois. Ces installations s'accompagnent de branchements sauvages et de dégradation des lieux. Il note en avoir averti la mairie de Waziers et le S3PI à plusieurs reprises. Il souligne le sentiment d'incompréhension des riverains face à cette situation.

Monsieur MICHON comprend ce sentiment, mais souligne la lourdeur de la procédure nécessaire dans ces situations. La première installation était le fait d'une famille avec laquelle la communication a été possible et sa réinstallation a donc pu avoir lieu. Les installations suivantes sont en revanche le fait d'un autre groupe et il indique avoir fait l'expérience de leur violence. Un nouvel incident s'est produit la veille de cette séance et deux arrestations ont eu lieu après qu'un véhicule de police a été endommagé. Monsieur MICHON déplore l'absence d'une procédure accélérée lorsque ces installations se produisent sur des lieux couverts par un arrêté préfectoral d'interdiction et souligne le coût de ces procédures.

Monsieur DAMIENS transmettra ces informations à Monsieur le Préfet. Il rappelle cependant que ces procédures s'imposent à tous par l'État de droit. Il encourage Monsieur MICHON à porter plainte pour les faits décrits.

Le Commandant MILLEVILLE indique avoir été informée de ces implantations, mais non des autres faits violents. Elle propose l'établissement d'un diagnostic sûreté pour sécuriser ces sites.

Monsieur MICHON accepte cette proposition, mais rappelle que plusieurs lieux ont déjà été sécurisés à grands frais.

Monsieur DAMIENS note que l'usage répété de la force publique permet de décourager de telles situations.

Monsieur MELIN indique que la DREAL et le S3PI n'ont aucun pouvoir d'action pour ce type de problèmes mais s'attachent à faire remonter les informations.

Madame DUCELLIER indique qu'une patrouille Sentinelle s'est présentée devant le site le 7 juin dernier. Elle demande au Commandant MILLEVILLE s'il est possible que l'entreprise soit prévenue de ces passages.

Le Commandant MILLEVILLE indique que de tels sites font partie du périmètre de sécurisation de l'opération Sentinelle, mais que ces visites sont et demeureront aléatoires. Elle rappelle l'importance de contacter les forces de l'ordre en cas de véhicule suspect aux alentours du site.

Madame DUCELLIER en prend note.

Madame DUCELLIER indique que des opérations de dépollution du site de Frais-Marais (suite à la fuite d'huile) seront menées à compter du lendemain : une grande quantité d'eau sera utilisée, mais celle-ci sera récupérée.

Monsieur DELCOURT demande si le trafic des poids lourds a augmenté autour du site de Douai.

Madame DUCELLIER répond par la négative. Elle déplore cependant la dégradation de la voirie de la rue du Grand Marais, qui est une voie privée n'appartenant pas à l'entreprise : il existe un risque important de renversement des poids lourds. L'acquisition de cette route serait difficile et nécessiterait plusieurs années et l'entreprise n'y possède qu'une servitude de passage.

Monsieur DAMIENS estime que l'hypothèse la plus favorable serait un rachat de la parcelle entière par Douaisis Agglo, qui pourrait alors rétrocéder à l'entreprise cette route.

Madame DUCELLIER indique que le trafic accru de camions à Douai était lié à l'arrêt du site de Waziers.

La séance est levée à 16 heures 45.

La Présidente de la CSS

Nathalie DUCELLIER



